



78^e Session de l'Assemblée générale

Points 122 de l'ordre du jour

Pacte numérique mondial
Présentation du premier projet

New York, le 5 avril 2024

Déclaration de la Suisse

Dear co-facilitators,

We thank you for this zero-draft of the Global Digital Compact. It is a very good basis to start our negotiations towards building a shared understanding on how to harness the benefits of digital technologies for all, while mitigating risks.

We welcome the clear general structure, with objectives, principles, commitments and actions, as well as a follow-up.

We also welcome and support the references to human rights throughout the text.

We will continue examining the various substantive proposals related to digital divides, meaningful connectivity, digital literacy, digital inclusion, digital space, data governance, data flows, emerging technologies and AI and will react in detail during the first reading of the text.

Many of these proposals directly address non-government stakeholder groups. Successful implementation will depend on their active and

meaningful participation throughout this process, including the opportunity to provide written input and proposals on the text.

With regards to institutional arrangements, we note that synergies are not sufficiently sought with existing institutions, processes and bodies, especially within the WSIS architecture, which have heavily invested into digital governance in the past two decades.

There is a risk of creating unnecessary duplications and inefficiencies, which would render the overall system more complex and less inclusive, especially for governments and stakeholders from smaller countries and those with limited resources.

In particular, existing institutions and fora must be leveraged with regards the creation of additional entities on AI governance. An in-depth gap-analysis must be conducted as a basis for further discussion on how to operationalize the functions identified in the Interim Report of the High-Level Advisory Body on AI.

Furthermore, the draft provisions contained in the Zero-Draft regarding GDC follow-up and review establish an unnecessary new architecture that duplicates existing mechanisms established under WSIS, including the CSTD, the WSIS Action Lines, as well as the work performed by the WSIS-Forum, and most importantly, by the UN Internet Governance Forum.

An in-depth rework of paragraphs 61 to 65 is therefore necessary, in order to ensure an efficient use of the UN system's resources and fully harness synergies with well-established institutions, fora and processes.

Finally, when establishing specific targets for measuring progress in the context of the GDC, we must be mindful not to create parallel systems to

the one set up as part of the 2030 Agenda. Alignment should be assured with the relevant work conducted under the aegis of the UN Statistical Commission.

Let me conclude, dear co-facilitators, by thanking you again for your efforts in preparing the Zero-Draft and assure you my delegation's constructive engagement in the upcoming negotiations.

I thank you.

Version française (si traduction il y a)

Chers co-facilitateurs,

Nous vous remercions pour cette première version du Pacte numérique mondial. Ce texte est une très bonne base pour démarrer les négociations visant à une compréhension commune des avantages des technologies numériques, tout en atténuant les risques.

Nous saluons la clarté de la structure générale, avec des objectifs, principes, engagements et actions, ainsi qu'une section dédiée au suivi.

Nous nous félicitons également des références aux droits de l'homme dans l'ensemble du texte.

Nous continuerons à examiner les diverses propositions relatives aux fractures numériques, à la connectivité significative, à la culture numérique, à l'inclusion numérique, à l'espace numérique, à la gouvernance des données, aux flux de données, aux technologies émergentes et à l'IA, et nous réagirons en détail lors de la première lecture du texte.

Nombre de ces propositions s'adressent directement à des groupes de parties prenantes non gouvernementales. La réussite de la mise en œuvre dépendra de leur participation active et significative tout au long de ce processus, notamment en leur offrant la possibilité de fournir des contributions écrites et des propositions sur le texte.

En ce qui concerne les dispositions institutionnelles, nous constatons que les synergies ne sont pas suffisamment recherchées avec les institutions, processus et organes existants – en particulier dans le cadre de

l'architecture du SMSI –, lesquels ont fortement investi dans la gouvernance numérique au cours des deux dernières décennies.

Le risque est la création de duplications inutiles, qui rendrait le système global plus complexe et moins inclusif, en particulier pour les gouvernements et les parties prenantes des pays plus petits et de ceux qui ont des ressources limitées.

Concernant la création d'entités supplémentaires pour la gouvernance de l'IA, il faut tirer parti des institutions et des forums existants. Ceci doit faire l'objet d'une analyse sérieuse des manques, compte tenu des fonctions identifiées dans le rapport intermédiaire de l'Organe consultatif de haut niveau sur l'IA.

En outre, les dispositions relatives au suivi et à l'examen du Pacte établissent une nouvelle architecture inutile, qui fait double emploi avec les mécanismes établis dans le cadre du SMSI : notamment la CSTD, les lignes d'action du SMSI, le travail effectué par le forum du SMSI et, surtout, par le Forum sur la gouvernance d'Internet.

Un remaniement en profondeur des paragraphes 61 à 65 est donc nécessaire, afin de garantir une utilisation efficace des ressources du système onusien et d'exploiter pleinement les synergies avec des institutions, des forums et des processus existants.

Enfin, lorsque nous établissons des objectifs spécifiques pour mesurer les progrès dans le contexte du PNM, nous devons veiller à ne pas créer de systèmes parallèles à celui mis en place dans le cadre de l'Agenda 2030. L'alignement devrait être assuré par le travail effectué sous l'égide de la Commission statistique des Nations unies.

Permettez-moi de conclure, chers co-facilitateurs, en vous remerciant à nouveau pour vos efforts dans la préparation du projet du text et en vous assurant de l'engagement constructif de ma délégation dans les négociations à venir.

Je vous remercie.